

05.01.2006 - 10:48 Uhr

## CP annuelle de l'USP : Les familles paysannes relèvent le gant !

Brugg (ots) -

Coûts de production élevés, baisse des prix, perspectives moroses à l'échelon international: le contexte dans lequel évoluent les familles paysannes suisses n'est pas particulièrement réjouissant. Elles ne baissent toutefois pas les bras pour autant, mais font preuve d'initiative et développent des projets novateurs. Leur succès dépend néanmoins du soutien de la politique et de la législation. Au Conseil fédéral donc agir en conséquence dans le cadre de la PA 2011.

Quelles sont les préoccupations de l'agriculture suisse, quelles sont ses attentes par rapport à l'OMC ou au nouveau paquet de réformes de la politique agricole 2011, et comment les familles paysannes réagissent-elles aux nombreux enjeux politiques? Pour répondre notamment à ces questions, l'Union suisse des paysans a organisé une conférence de presse sur l'exploitation agricole d'Elisabeth et Béat Aeberhard, à Barberêche, le 5 janvier dernier. Elle a profité de l'occasion pour présenter le rapport de situation 2005, consacré en grande partie à la question du niveau élevé des coûts de production. Une enquête de l'USP a montré que nos paysans doivent verser jusqu'au double du prix que paient leurs collègues dans les pays voisins pour les moyens de production nécessaires.

La situation économique de nombreuses exploitations agricoles n'est pas particulièrement rose. Dans 80% des cas, les paysans gagneraient sensiblement plus s'ils ne travaillaient pas sur l'exploitation, mais en-dehors de l'agriculture. De nombreux exploitants sont d'ailleurs obligés de puiser leurs réserves ou de financer leur exploitation par une activité annexe. L'évolution à l'échelon international, par exemple à l'OMC ou avec la conclusion d'accords de libre échange, aggrave encore la situation. Bien que la conférence ministérielle de Hongkong n'ait apporté aucun résultat concret, à part la suppression des subventions à l'exportation d'ici 2013, la pression reste forte. Le calendrier très dense élaboré par l'OMC montre d'ailleurs bien sa volonté d'aller enfin de l'avant. L'agriculture suisse continue donc de s'attendre à perdre près d'un tiers de la valeur de sa production suite à la réduction de la protection à la frontière.

L'USP a dégagé quatre axes d'action pour permettre aux familles paysannes suisses de survivre dans ce contexte difficile:

1. Répartition équitable de la valeur ajoutée au sein de la filière agroalimentaire: les familles paysannes doivent réaliser des prix correspondant au niveau suisse. De l'autre côté, les coûts de production doivent être baissés.
2. Marge de manœuvre en matière de gestion d'entreprise: les familles ne peuvent faire preuve de souplesse et de esprit d'entreprise que si la loi leur assure la marge de manœuvre nécessaire.
3. Protection à la frontière adéquate: le maintien de droits de douane efficaces doit être la première priorité tant dans les négociations à l'OMC que lors de la conclusion d'accords bilatéraux, tels celui avec les Etats-Unis.
4. Rémunération au prix coûtant des prestations d'intérêt général: ce point nécessite une enveloppe financière de 14,09 milliards de francs, augmentée du renchérissement courant.

La PA 2011, qui entend être aussi une réponse aux enjeux internationaux, devrait tenir compte de ces quatre points. Ce n'est

malheureusement pas le cas dans le projet du Conseil fédéral, que lagriculture na eu dautre choix que de refuser. Dans sa prise de position, LUSP a montré quelles étaient les corrections devant être apportées. Ses propositions permettront aux familles paysannes dynamiques, telle la famille Aeberhard, de disposer dune marge de manoeuvre suffisante et du soutien nécessaire pour affronter lavenir avec succès.

Renseignements:

Hansjörg Walter, président, mobile 079 404 33 92

Jacques Bourgeois, directeur, mobile 079 219 32 33

Urs Schneider, directeur suppléant, mobile 079 438 97 17

Sandra Helfenstein, porte-parole, mobile 079 826 89 75

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100502670> abgerufen werden.